

## Avis public



### **ORDONNANCE NUMÉRO OCA19 29 0097**

### **COLLECTE DES BRANCHES SANS FRAIS**

Avis est par les présentes donné qu'il y aura deux périodes de collectes de branches sans frais sur le territoire de l'arrondissement pour l'année 2019, soit du 6 au 19 mai 2019 inclusivement et du 14 au 27 octobre 2019 inclusivement, tel que décrété par l'ordonnance numéro OCA19 29 0097 adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 avril 2019 conformément aux dispositions de l'article 10 du règlement CA29 0110 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2019, à l'exception de l'abattage, l'émondage et l'entretien d'arbres effectués par un entrepreneur privé qui est responsable de la disposition des branches et billes d'arbres.

DONNÉ À MONTRÉAL, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro  
ce vingt-sixième jour du mois d'avril 2019.

Le secrétaire d'arrondissement

Suzanne Corbeil, avocate

/r/